



Consultation Métamorphose 2008

Position de l'AVIVO : englobe autant l'écoquartier que les logements prévus au sud de la ville

Questions sur la démarche participative :

Nous avons l'impression qu'il n'y a pas eu d'incitation à participer, ainsi nous nous posons les questions suivantes :

Quel a été le fonctionnement de la consultation des aînés ? quelle était sa fréquence ?

A-t-on consulté les retraités par le biais des centres de quartier, des paroisses, des autres associations d'aînés ?

Comment OLA a-t-elle incité les retraités à participer aux diverses séances qu'elle a organisées ?

Un quartier

Comment se reconnaître dans un quartier ? quels sont les critères de reconnaissance ? quels sont les points d'identification ?

En nombre suffisant :

un bureau de poste

bancomats

école

garderies

centre oecuménique et culturel polyvalent

bistrot

cybercafé

médecin généraliste

dentiste

pharmacie

CMS

place pour de l'artisanat

bibliothèque multimédia

petits commerces: alimentation, boulangerie, cordonnier, salon de coiffure, kiosques à journaux, etc.

petite piscine, fontaines

places de rencontre (grils, eau, bancs, tables)

de la verdure, des bancs

four à pain collectif

terrain de pétanque

places de jeux visibles depuis les immeubles

terrain(s) multisports

maison de quartier avec des espaces modulables

lieux pour des repas en commun possibilité de réunions de quartier régulières

zone 20 km ou zone 30 km avec des pistes cyclables et des passages piétons rapprochés

stations de taxi

L'environnement

Des quartiers entourent déjà cette zone. L'écoquartier ne doit pas être coupé d'eux, mais s'intégrer à eux (pas de barrières urbanistiques et sociales entre habitants anciens et nouveaux). Il ne doit pas être coupé de son environnement mais intelligemment intégré à celui-ci (lieux de rencontre, de sport ou d'autres en commun, mais surtout intégration urbanistique de base).

C'est sans doute bien de densifier les constructions. Toutefois, s'il est important de prévoir arbres et jardins, il faudrait aussi songer à ne pas avoir une frontière entre la ville et la campagne. Ne pas oublier « les doigts verts » qui devraient pouvoir pénétrer dans la ville, comme on le prévoyait dans l'ancien Plan directeur cantonal. Laisser entrer la nature (vaches ou moutons par exemple et pâtures) au lieu de tenter de la recréer artificiellement. C'est aussi une façon d'inciter les habitants à sortir de la ville pour se balader.

Possibilité de plantages.

Arbres et arbustes fruitiers.



Consultation Métamorphose 2008

Utilisation d'énergies renouvelables, photovoltaïque, etc.
Des cheminements piétonniers aisés pour personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant, balisés.
Des bancs adaptés, avec dossiers et appui-coude, même un appui-coude au milieu qui empêche d'autres utilisations.
Des bancs à différents endroits, au calme comme près des places de jeux, au soleil comme à l'ombre.
Des endroits "non bruyants".

Les logements

Mixité indispensable des âges, des milieux socio-économiques pas seulement dans le quartier, mais surtout dans les immeubles !
Toutes sortes d'appartements: "Domino", protégés, subventionnés, studios, grands logements pour familles, etc.
Accessibilité des immeubles: pas de marche ou autre barrière pour les personnes à mobilité réduite, pas de sols glissants, pas de dénivellations, ni de seuils, mais des balustrades pour se tenir. Respect des normes "anti-barrières architecturales".
Lumières et éclairages suffisants dans les entrées, cages d'escaliers et cheminements.
Locaux communs facilitant les rencontres, les fêtes, les invitations, etc.
Pas d'uniformité des façades.
Insonorisation par rapport à l'extérieur et aussi par rapport aux voisins.
Vérandas, balcons et jardinières devant les fenêtres
Entrée des immeubles accueillante (un banc, de la verdure)
Conciergeries professionnelles (concierges présents).
Pas de moquettes, mais sols naturels.
Poignées de soutien aux WC et dans les baignoires.
Des entrées et des ascenseurs attrayants préviennent le vandalisme.
Bonne aération des cuisines.

Tri des déchets facilité.
Espace pour stationnement de vélos, poussettes, trottinettes, etc.

Les transports publics

Transports publics fréquents, aussi le soir et le dimanche.
Arrêts des TL en suffisance, pas trop éloignés les uns des autres.
Bien penser les distances entre les logements et les arrêts de bus pas trop éloignés, avec des bancs le long du parcours.
Arrêts facultatifs supplémentaires sur demande pour les handicapés (avec une pancarte spécifique ?)
Une ligne qui conduise au centre-ville sans transbordement.
Faut-il faire passer les transports publics au milieu du quartier ? ou qu'il y ait un petit train qui sillonne le quartier ?

Les transports privés

Places de parc en sous-sol.
Places de parc visiteurs par groupe d'immeuble, en suffisance pour éviter de surcharger les quartiers environnants.
Mobility à favoriser.